

15 juillet 1913

expédié le 15.7.13

Monsieur le Ministre

24

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de MM. Hulin de Lee, van Bastelaer et Wauters les états des frais de voyage ci-jointe au chef de leur mission à Amsterdam autorisée par lettre du 21 mai 1913 n° 14180

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

Gand, 3 Place de l'Évêché
Lundi 9 juin 1913

~~Amsterdam~~
Monsieur,

Pour la vente Heseltine
à Amsterdam, j'ai quitté
Gand le dimanche 25 Mai
vers midi, et suis rentré le
Mardi 27, matin.

Venillez agréer, Monsieur,
l'expression de ma considération
distinguée.

Georges Hulst de Loo



BIBLIOTHÈQUE ROYALE
DE BELGIQUE

CABINET DES ESTAMPES

4 Juin 1963

Cher Monsieur,

Mon départ pour Amsterdam s'est
effectué le lundi 26 Mai au
matin et mon retour le mercredi
28 Mai au soir soit trois jours,
et deux nuits.

Je vous prie de bien vouloir
de ne m'en tenir compte.

Très respectueusement

Cher Monsieur,

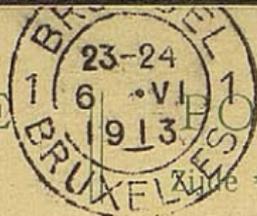
J'ai Comandi deux
jours a la Vente
de dessin d'Amsterdam
les 24 mai & 28 /
mai dernier.

Bien a vous

A. W. G.

CARTE POSTALE

Côté réservé à l'adresse.



~~NE PAS LIVRER À DESTINER
LE DIMANCHE OP ZONDAG~~

Naam en adres van
den afzender
(Niet verplichtend)

Nom et adresse de
l'expéditeur
(Indication facultative)

M.....

Monsieur Demeter
Secrétaire des Musées
Place du Musée
Gand

* Cette inscription peut être biffée. — Dit opschrift mag doorgedaald worden.

MINISTÈRE

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des

BEAUX-ARTS

N^o 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 21 mai 1913.

entrée le 22.5-13

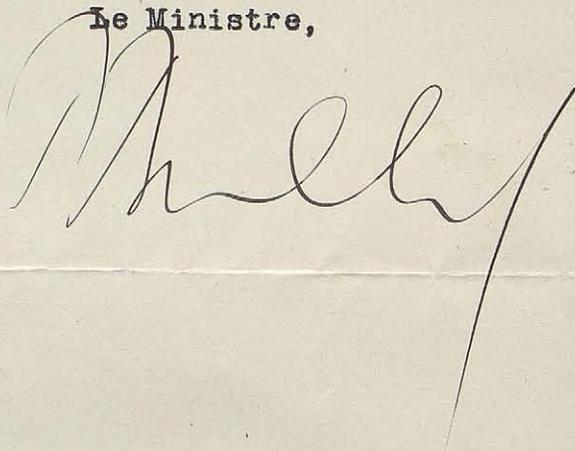
49

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 9 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous autorise à déléguer, M. Van Bastelaer, conservateur des Estampes, conjointement avec MM. Hulin et A.J. Wauters, à la vente de dessins anciens provenant des collections Heseltine et Paul Richter, qui aura lieu les 27 et 28 de ce mois, à Amsterdam.

Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture,

à Bruxelles.

n° 1

exp. n° 1
20512

49 19 mai

Monsieur le Président

Permettez-moi de rappeler à votre
 attention la lettre que nous avons
 eu l'honneur de vous adresser à
 la date du 9 mai et relative à
 la vente de Dennis qui doit avoir
 lieu à Amsterdam le 27 et
 28 de ce mois. Nous sommes
 heureux d'apprendre par vous que
 vous approuvez la mission confiée
 à M. Nulius et Wouter, membres
 de la C.D. et M. R. van Baskelaer
 conservateur des Estampes, lequel vous
 se charge. Notre Collège ne se réunira
 pas avant le ~~27~~ 27 juin. ^{Des que} ~~vous recevrez~~
~~de la part de M. Nulius et Wouter~~ votre
 décision nous devra parvenir nous
 la ferons connaître ~~aux trois personnes~~
 à nos trois délégués

Recevez
 le ser.

le Président

P.S.

9 mai 1913

expédié le 9 5-13

49

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'une importante vente de dessins anciens provenant des collections Heesbine et Paul Richter aura lieu les 27 & 28 de ce mois à Amsterdam sous la direction de M. Frederick Muller et Cie. Notre Collège a décidé de déléguer MM. Hulin et A. J. Wauters à cette vente et nous espérons que vous voudrez bien approuver cette délégation. Parmi les reproductions du catalogue deux dessins, attribués à Peter Bruegel l'ancien (n° 68 et 69 du catalogue p. 6) ont particulièrement attiré notre attention. Pour avoir tous leurs apaisements quant à l'authenticité de ces dessins nos collègues MM. Hulin et Wauters voudraient avoir l'avis d'un spécialiste et demandent à être accompagnés à Amsterdam par M. R. van Bastelaer conservateur des Estampes, connu pour ses travaux sur Bruegel l'ancien. M. van Bastelaer nous a fait connaître qu'il acceptait de se joindre à nos délégués. Nous espé-

Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles

Monsieur le Ministre que vous voudrez bien admettre à titre excep-
tionnel cette dérogation à nos règlements ; elle nous est commandée
par notre désir de ne faire entrer que des pièces de choix dans
notre future collection de dessins

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute
considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.